



Le directeur technique de CARS

Le directeur technique de CARS est nommé par le conseil de CARS, siège au conseil élargi (sans droit de vote) et relève du président de CARS.

Le directeur technique supervise l'inspecteur national et gère le comité du Règlement technique (comTech), qui est composé de gens de rallye techniquement compétents, pour fournir au besoin des informations et des contributions spécifiques aux discussions sur les règles techniques de CARS. Le directeur technique décide de la fréquence des réunions du comTech et de la composition des divers autres comités techniques qui peuvent varier en fonction de l'aptitude technique d'une personne sur un sujet particulier.

N'importe qui dans la communauté du rallye peut proposer des changements de règlements. Le règlement peut être modifié en raison de la technologie, des nouvelles pratiques acceptées, des réponses aux problèmes et aux préoccupations des compétiteurs, des directives des organismes de sanction et d'incidents. Cependant, c'est le conseil de CARS qui doit établir la philosophie et la direction à privilégier. Le conseil de CARS peut de temps à autre mandater le directeur technique d'étudier des projets techniques spécifiques avec des objectifs clairs.

Le directeur technique suit le processus de changement du Règlement, en collaborant avec le président du comité du Règlement administratif (comAdmin) pour diriger les demandes de changement du Règlement vers le comité approprié (technique ou administratif). Quand il a été déterminé qu'il s'agit d'un changement de Règlement technique, le directeur technique :

- fait appel au comTech, à d'autres spécialistes techniques et au conseil de CARS, pour proposer une réponse à la demande de changement de règlement
- présente au conseil de CARS les propositions de changement de Règlement pour commentaires et approbation
- propose des modifications au Règlement et les envoie, par l'entremise du bureau de CARS, à la grande communauté du rallye pour commentaires (période allouée de deux semaines)
- finalise les propositions de changement de règlement en tenant compte des commentaires du conseil et de la communauté du rallye et les présente au conseil pour approbation
- rédige le bulletin du changement de règlement final que publiera le bureau de CARS
- répond personnellement à ceux qui peuvent avoir demandé de changer un règlement pour leur expliquer la décision du conseil
- répond aux demandes de clarification du règlement pour conserver la cohérence de la mise en vigueur.

Le directeur technique assiste aux réunions mensuelles du conseil élargi de CARS et informe le conseil du statut des problèmes techniques, du scrutateur national, du comTech et de toute activité de son équipe.

Le directeur technique assure la liaison avec les responsables des règlements techniques d'ARA et de NASA pour présenter un règlement unifié en termes d'éligibilité des véhicules et de l'équipage.

Le directeur technique peut demander le soutien du conseil pour des projets techniques spécifiques.